



Regroupent familial d'un demandeur d'apatride pour le canada

Par **nadie**, le **29/11/2011** à **00:08**

Bonjour, j'ai une amie qui est étudiante en France, elle d'origine tunisienne. Son fiancé est d'origine palestinienne. Elle envisage l'immigration au Canada mais pour son fiancé elle ne sait pas s'il peut la suivre car il est en situation irrégulière en France. Il a entamé une procédure de demande du statut d'apatride parce qu'il n'a aucune nationalité mais l'OFRAP n'a pas donné suite à sa demande. Il a déposé une requête au niveau du tribunal administratif pour obtenir une réponse concernant sa demande au niveau de l'OFRAP. Comme la procédure peut durer des années, mon amie envisage immigrer au Canada et lui faire un regroupement familial. Est-il possible de faire une demande de regroupement familial à partir d'un pays où on n'est pas résidé de façon régulière ? Merci infiniment